

Établissement primaire de Gland

Séance d'information pour les
parents 7 & 8P
Mardi 29 août 2023



Thèmes

- **Message de prévention de la préfecture et de la gendarmerie**

Intervention de Mme Turin, Préfète et de M. Nanchen de la police cantonale vaudoise

- **Informations de la commune de Gland**

Intervention de Mme Weber, Municipale des écoles de la Commune de Gland

- **Association des parents d'élèves de Gland**

- **Informations de l'infirmière scolaire**

Intervention de Mme Dumasdelage, infirmière scolaire 7-8P

- **Organisation générale de l'école obligatoire et de l'EP Gland**

Intervention de Mme Aviolat, Doyenne en charge de l'EP Gland

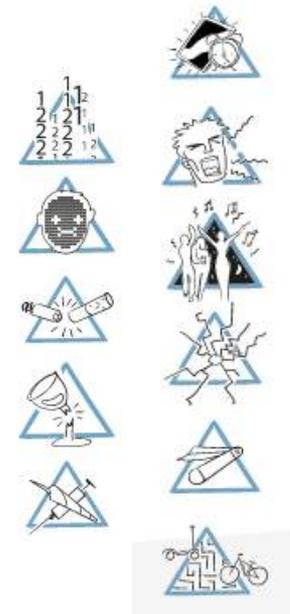
- **Informations spécifiques demi-cycle 7-8P**

Intervention de M. Widmer, Doyen 7-8P de l'EP Gland

- **Dès 20h30 : Séance d'information dans les classes 7-8P aux Tuillières.**



Soirée d'information aux parents
Conseils régionaux de prévention et de Sécurité
(CRPS)





Que sont les CRPS ?

Pourquoi une soirée avec les parents ?



RESTE COOL SOIS PRUDENT

Contact

Vidéos



FLYERS

L'essentiel

Chercher de l'aide

CRPS

Près de chez vous



RESTE COOL, SOIS PRUDENT

Parfois, les jeunes et leurs parents sont confrontés à des questions ou à des soucis, notamment en lien avec internet et les réseaux sociaux, le (cyber)harcèlement, les addictions, la vie en société ou la criminalité.

Ce portail, créé sous l'impulsion des Conseils régionaux de prévention et de sécurité (CRPS) du canton de Vaud, souhaite ainsi donner aux jeunes et à leurs parents quelques éléments de réponse à ces diverses problématiques, notamment en matière de lois, mais aussi les renvoyer vers d'autres interlocuteur-ric-e-s spécialisé-e-s dans chacune d'entre elles.

INTERNET ET RÉSEAUX SOCIAUX

Rappel de la loi

Pornographie et sexting

E-réputation et estime de soi

**Comment protéger mon enfant des dangers
d'internet et des réseaux sociaux ?**



(CYBER)HARCÈLEMENT

Harcèlement et cyberharcèlement... Qu'est-ce que c'est ?

Définitions et rappel de la loi

Comment savoir si mon enfant est harcelé.e ?



TABAC



Différentes formes de produits de tabac

Rappel de la loi et des dangers de cette consommation

La problématique des puffs

Pourquoi est-ce que les jeunes fument ?

À quel âge leur consommation commence-t-elle ?

Pourquoi les jeunes sont plus vulnérables face à cette consommation

?

ALCOOL

Les risques les plus importants sont les risques dits « ponctuels » !

Vente légale à partir de 16 ans : boissons fermentées (vin, bière, cidre)

Vente légale à partir de 18 ans : boissons distillées (alcools forts, alcopops)

Pourquoi est-ce que les jeunes boivent autant ?

À partir de quand parle-t-on de dépendance ?

À quel âge et comment leur parler d'alcool ?



DROGUES

Risques pour la santé mentale et physique

Produits issus du cannabis, cocaïne et dérivés, opiacés, amphétamines, substances hallucinogènes, certains médicaments.

La vente ET la remise de cannabis légal reste interdite aux mineur.e.s dans le canton de Vaud !

Pourquoi les jeunes consomment des drogues ?

Comment savoir si mon enfant en consomme ? Et comment réagir ?



ECRANS

Usage conscient et responsable, avec un accompagnement adapté

Nouer le dialogue

Fixer des règles

Informier et sensibiliser

Quel appareil électronique pour quel âge ?



INCIVILITÉS

Les mineur.e.s sont soumis.e.s aux mêmes règles que les adultes !

Troubles à la tranquillité et l'ordre public : tapage, cracher, uriner, jeter des débris sur le sol...

Dommages à la propriété : graffitis, bris de fenêtre, lancer des œufs sur une façade...

Que se passe-t-il si mon enfant laisse des débris sur la plage après une fête ?

CE N'EST PAS GRAVE,
LE LENDEMAIN TOUT
EST DE NOUVEAU PROPRE !



SORTIES NOCTURNES

Moins de 12 ans :

- Pas d'établissements publics sans être accompagné.e !

Moins de 16 ans :

- Pas de sortie seul.e après 20h !
- Pas de salon de jeux ou de cybercafé seul.e

Moins de 18 ans :

- Pas de sortie seul.e après 22h !
- Pas de boîtes de nuit/dancings/night-clubs, même accompagné.e !



À Lausanne, les âges et heures de sortie sont légèrement différent.e.s du reste du canton...

Est-ce que je peux décider de l'âge auquel mon enfant va au cinéma ?

INFRACTIONS

Si un.e mineur.e est victime d'infractions, il est important d'en parler, et de prendre ses déclarations au sérieux.



Dommages à la propriété

Vol

Agressions, injures, menaces graves

Tout acte d'ordre sexuel sans consentement

**Mon enfant a été victime d'une infraction, que faire ?
Comment déposer plainte ?**

ARMES

Quelques armes interdites aux mineur.e.s :

- Armes à feu
- Armes factices, d'alarme, ou soft air
- Couteaux, poignards
- Engins conçus pour blesser (matraques, poings américains, nunchakus...)
- Appareils à électrochocs et certains sprays

Que faire si mon enfant a des armes, ou me dit que quelqu'un en a ?

Puis-je offrir un pistolet à billes à mon enfant ?



RÈGLES DE CIRCULATION

Règles de circulation

Vélos classiques

Gyropodes/segways

Vélos électriques et vélomoteurs

Trottinettes, rollers, skateboards

Autres engins électriques



À partir de quel âge mon enfant peut rouler seul.e à vélo ?
Quelle est la vitesse maximale autorisée pour une trottinette électrique ou un gyropode?

À vous de jouer !

<https://sois-prudent.ch/>

SCAN ME



**La Ville de Gland
et
ses partenaires**

Le Service de l'enfance et de la jeunesse

- Répond aux besoins et droits des enfants, adolescents et jeunes adultes de 0 à 25 ans
- Accompagne et soutient les familles sur le plan socio-éducatif
- Oriente et soutient la Municipalité dans la définition et la mise en œuvre d'une politique communale de l'enfance et de la jeunesse



Office de l'enfance
0-12 ans



Office de la jeunesse
10-25 ans

Pour le temps du midi





RELAX'ESTO
Service de l'enfance et de la jeunesse

POUR LES ÉLÈVES SCOLARISÉS AUX TUILLIÈRES ET À GRAND-CHAMP

Ouvert en période scolaire : le lundi, mardi, jeudi et vendredi

POUR LES 7-8P
Accueil parascolaire de 11h50 à 13h25 et activités socioculturelles et sportives

POUR LES 9-11S
Accueil libre

Inscriptions obligatoires sur l'application : <https://gland.monportail.ch>

la Ruche
UAPE
Rue de la Paix 1
1196 Gland

accueil rencontre
activités partage
détente animations
loisirs

ACCUEIL JEUNES

De 10 à 12 ans (7P à 8P)

LUNDI - MARDI - JEUDI - VENDREDI
de 11h50 à 13h30 & de 16h10 à 18h30

INSCRIPTION OBLIGATOIRE
Reseautoblerones.ch/rat

RENSEIGNEMENTS
UAPE Uni'Vert : 022 364 34 31

Association Intercommunale d'Accueil de jour des enfants de 2 mois à 12 ans

www.reseautoblerones.ch



Après l'école





DEVOIRS
ACCOMPAGNÉS

Un encadrement propice à
la réalisation des devoirs

A venir: Un parrainage par
les élèves de 9S-10S aux
jeunes de 7P-8P inscrits,
selon leurs besoins

Accueil: lundis, mardis,
jeudis (de 16h20 à 17h20)

Site de Grand-Champ
Au Relax'Resto



UAPE La Paix

Structure d'accueil collectif
parascolaire

Accueil: lundis, mardis,
jeudis et vendredis
Après l'école (jusqu'à
18h30)

Rue de la Paix 3



Association
Intercommunale d'Accueil
de jour des enfants de 2
mois à 12 ans

www.reseautoblerones.ch



Centre de Rencontres et
Loisirs

Animations: Des
ateliers
Un studio
d'enregistrement,
Des espaces de
rencontres



Ch. de Montoly 5

Pendant les vacances





CENTRE
AÉRÉ

Local, participatif et
inclusif

Semaines thématiques
avec activités récréatives,
socioculturelles et
sportives

Durant les vacances:

En automne: 2^{ème} s.
Au printemps: 2^{ème} s.
En été: 7 semaines



UAPE La Paix

Durant les vacances:

En automne: 1^{ère} s.
Au printemps: 2^{ème} s.
En été: 1^{ère} s.

Accueil: lundis, mardis,
jeudis et vendredis
(de 8h00 à 18h00)

Rue de la Paix 3



Centre de Rencontres et
Loisirs

Animations: Des
ateliers

Un studio
d'enregistrement,
Des espaces de
rencontres



Ch. de Montoly 5



Passeport-Vacances de Gland

Le passeport vacances
d'automne propose
diverses activités dès 8
ans

Durant les vacances:

1^{ère} semaine d'automne



info@passeportvacances-
gland.ch

Soutien socio-éducatif



Conseil école- famille

**HARMONISER
LA RELATION
ÉCOLE - FAMILLE**

Un accompagnement gratuit
Un échange en toute confidentialité
Une écoute à votre écoute

COMMENT ?

- Divers soutiens à la parentalité
- Une orientation vers des structures adaptées
- Un accompagnement socio-éducatif

POUR QUI ?
Les familles dont les enfants
sont scolarisés
à Gland, Begnins
et Genolier

**CONTACTEZ
NOS CONSEILLÈRES
ÉCOLE-FAMILLE**

BARBARA KIMMIG
barbarakimmig.ch
079 402 81 11
Établissement primaire L'Arrière du Grand
Pavés - Chemin de la Prévôtte 1
1700 Chéry - 1016 Gland

CHARLOTTE RUFEN
charlotte.rufen@gl.ch
079 558 26 50
Établissement primaire L'Arrière du Grand
Pavés
Chemin de la Prévôtte 11
1700 Gland

JESSIE ZIMM
jessiezimm.ch
079 544 52 58
Établissement primaire L'Arrière du Grand
Pavés
Chemin de la Prévôtte 11
1700 Gland

Aïkicom EC©

Ateliers extra-scolaires Aïkicom EC©

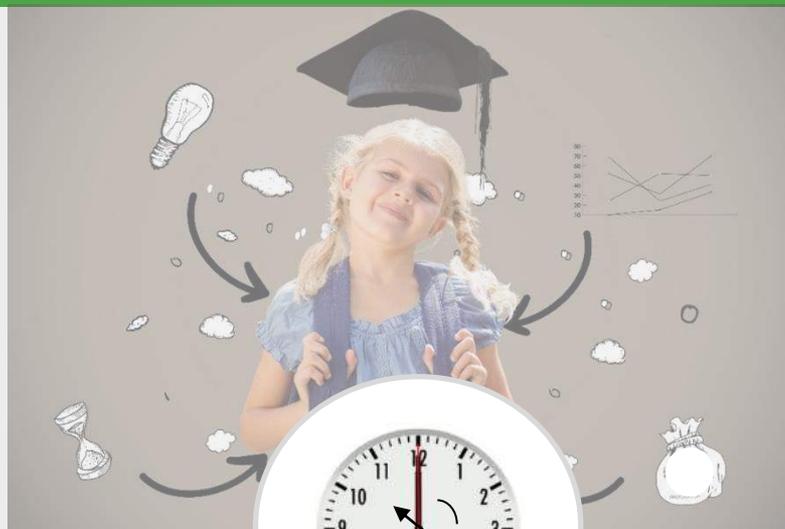
Démarche éducative et civique
par la pratique de l'aïkido et de la
communication

Pour les élèves de 5P-8P

maison.enfance@gland.ch



Pour l'avenir



Travailleurs Sociaux de Proximité

un coup de pouce ?

tu as entre 12 et 25 ans et tu as besoin d'aide ?

- un projet ?
- écoute et soutien personnel ?
- aide administrative ?
- Réinsertion ? Orientation ?

confidentialité
non-jugement
proximité

contacte les **TSP** Travailleurs Sociaux Proximité

Soirées Sport' ouvertes

Espace de rencontre et de socialisation par la pratique du sport en salle

Pour les jeunes de 12 à 25 ans

Les vendredis, de 18h à 21h

Collège de Mauverney

Contactez les TSP



TU AS ENTRE 15 ET 25 ANS ?

TU TE POSES DES QUESTIONS SUR TA VIE PROFESSIONNELLE ?



Service de la jeunesse



ACTIV'ACTION
T'ÉCLAIRE SUR
TON AVENIR

Événements



En mai

Fête du
Skatepark

Skate
Trottinette
BMX
Roller



En septembre

Gland ça
marche!

Rallye pédestre dans
la Ville à la
découverte des
entreprises et
institutions locales



Soutien et prestations complémentaires



Bibliothèque communale et scolaire



Site de Grand-Champ
Rue du Collège 1



Association des parents d'élèves

Met à disposition des
parents glandois un lieu
d'échange et de discussion
permettant de participer
activement à la vie scolaire
et parascolaire de son
enfant.



Patrouilleurs

Aide à la traversée des
passages piétons des
principaux axes afin de
favoriser les trajets à pied



Transports scolaires

Tarifs et subventions:
<https://www.gland.ch/tran-sports-scolaires-rencontres>



Pour plus d'informations



Service de l'enfance et de la jeunesse



enfance.jeunesse@gland.ch



+ 41 22 354 04 44



REPRÉSENTER RELAYER PARTAGER
INFORMER ÉCOUTER PROPOSER

 *Un trait d'union concret et efficace entre les parents et l'école*

SUIVEZ-NOUS SUR :



DEVENIR MEMBRE C'EST :

BÉNÉFICIER de tarifs préférentiels, voire la gratuité, pour les cours, conférences et autres activités proposées

RECEVOIR 5-6 fois par an les newsletters de l'APE Vaud, avec des informations en lien avec l'école et le parascolaire

POSER des questions, obtenir des conseils, manifester une inquiétude ou votre opinion

SOUMETTRE des idées et des propositions, être soutenu-e pour lancer un projet

RENFORCER la voix des parents auprès des autorités scolaires, locales et cantonales

SOUTENIR le travail et les actions de l'association

Aucun engagement ne vous est demandé, hormis la cotisation annuelle de Chf 45.-/an/famille.

Vous pouvez choisir de verser un montant supérieur si vous souhaitez soutenir davantage nos actions.

Toutes les forces sont les bienvenues.
Bien évidemment, si vous souhaitez vous investir
n'hésitez pas à nous contacter !



Votre avis compte,
Devenez membre !



infirmière en milieu scolaire

Marie Laure Dumasdelaage

Tel 079 159 07 24

ServiceSante.ep.gland@avasad.ch

**Une professionnelle au service
du bien-être et de la santé des enfants et
des adolescents**

Horaires

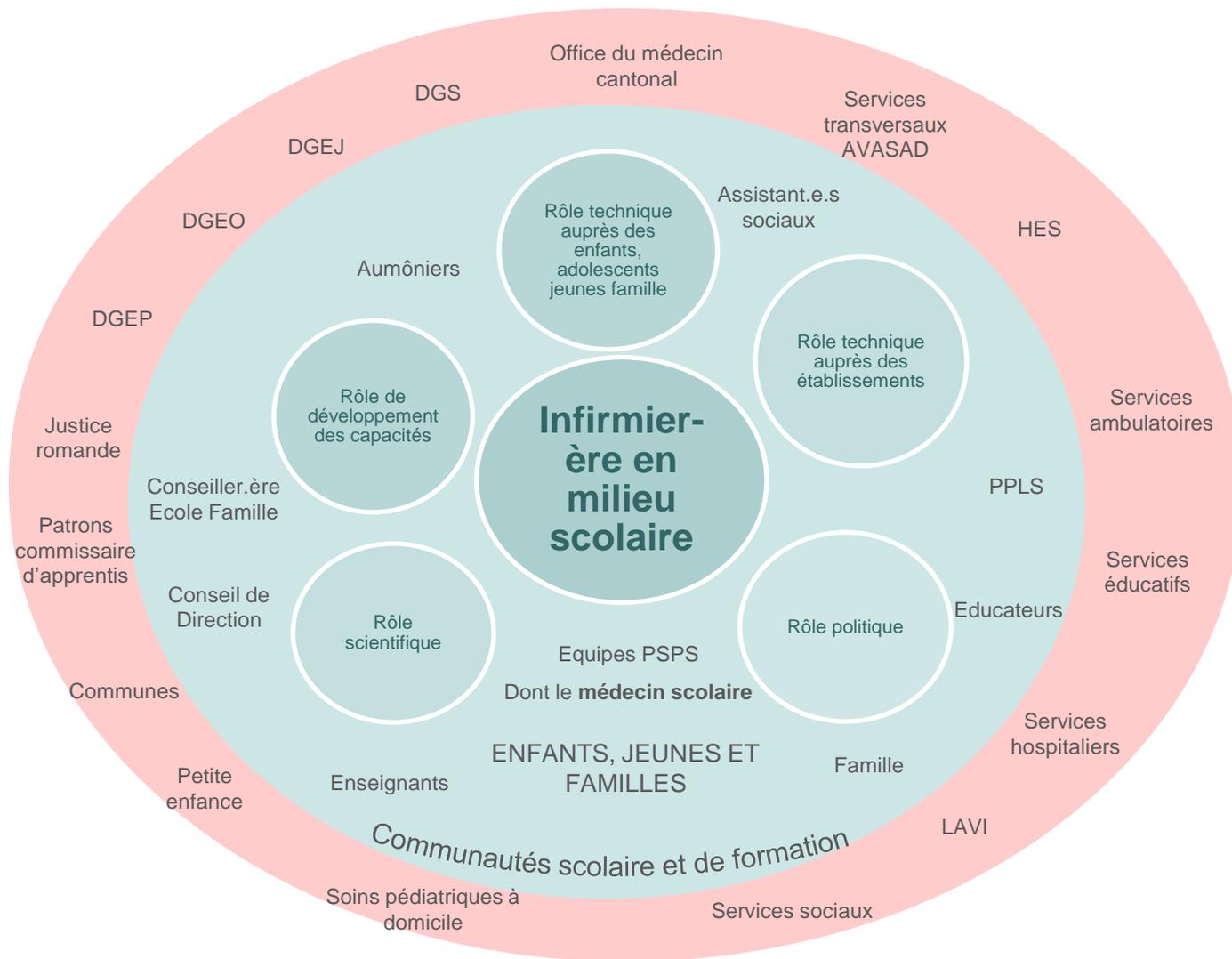
Lundi 7h30-13h un lundi sur 2
Mardi 7h30-12h et 12h30-16h30
Mercredi 7h30-13h
Jeudi 7h30-12h et 12h30-16h30

Rouge : ES Gland
Bleue : EP Gland

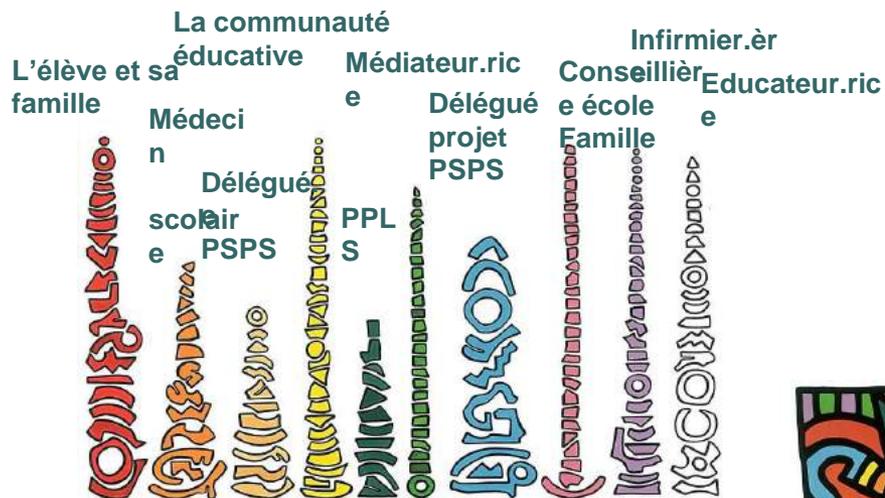
Définition de la santé

Extrait des principes de la Constitution de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS):

«La santé est un état de complet **bien-être** physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité»



Pour un travail en **interdisciplinarité** dans les établissements

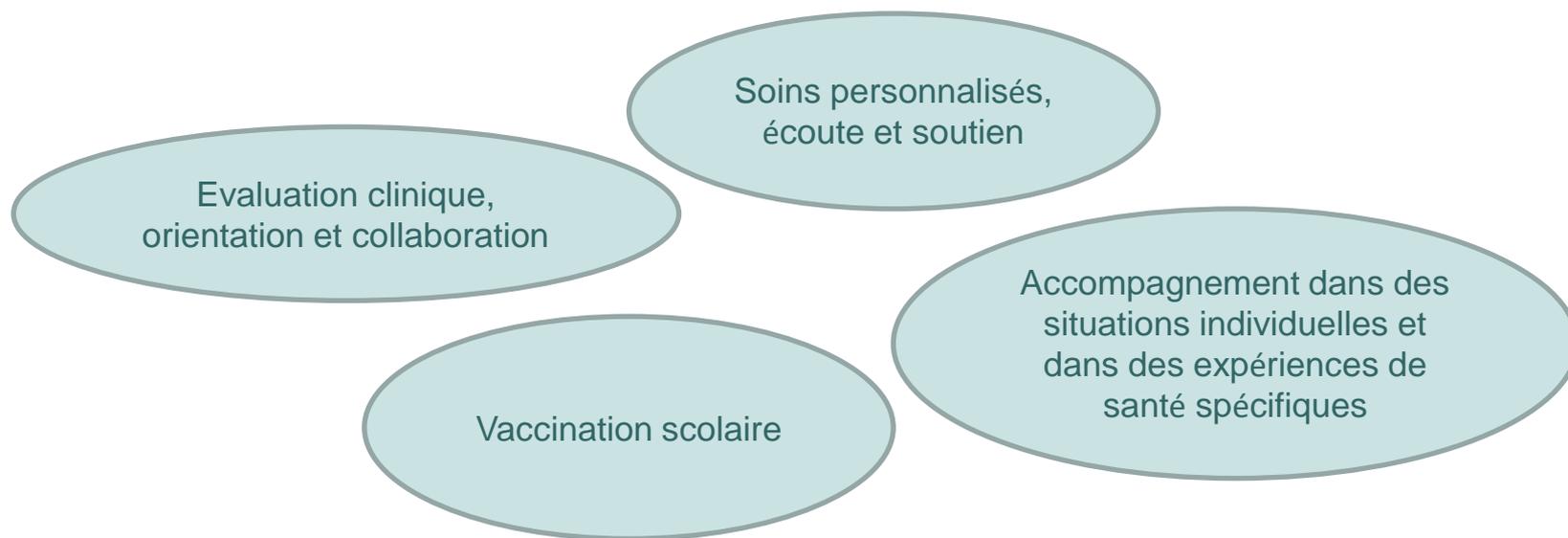


Ursus Wehrli, Kunst aufräumen
2002

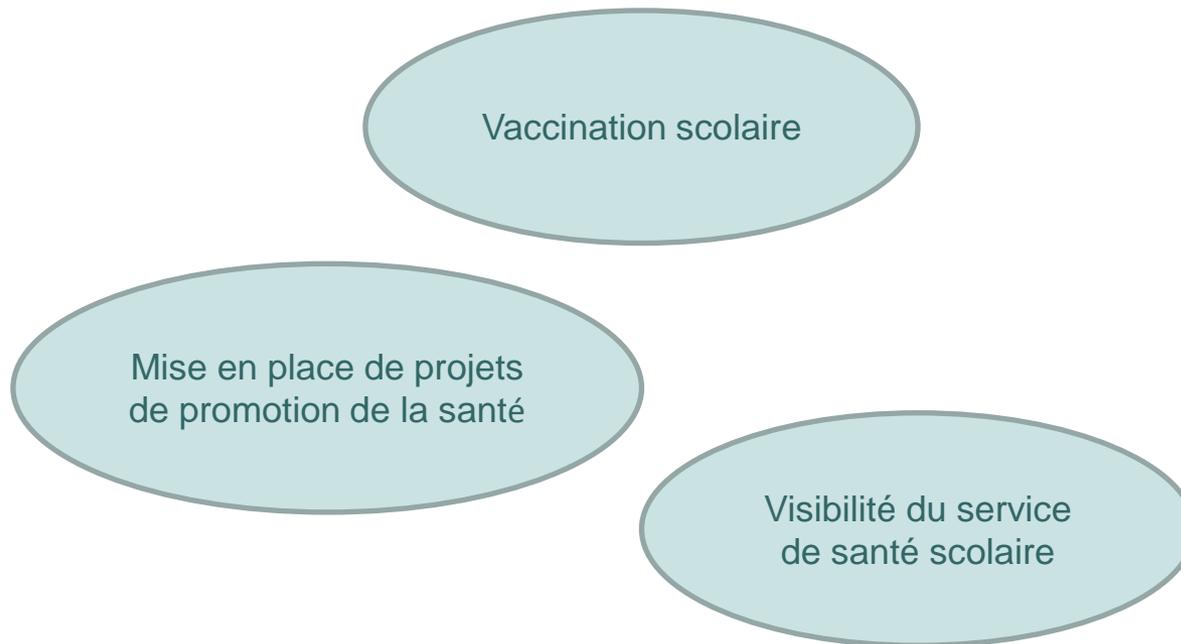


Keith
Haring

Offre de prestations au niveau individuel



Offre de prestations au niveau collectif



Merci pour votre attention

Organisation de l'Ecole obligatoire du Canton de Vaud

DEF: département de l'enseignement et de la
formation professionnelle
M. Frédéric Borloz, Conseiller d'Etat

DGEO: direction générale de l'enseignement
obligatoire et de la pédagogie spécialisée
M. Cédric Blanc, *Directeur général*

Etablissement Primaire de Gland

Conseil de direction : **Mme Bettina Thuillard**,

Mmes Frédérique Zeggani, Bérénice Calame, Patricia Aviolat et
M. Christophe Widmer

Secrétariat : Mmes S. Duvoisin, L. Buchs et K. Martins, apprentie



**E tablissement
P rimaire de
G land**

www.ep-gland.ch

L'établissement primaire de Gland

1219 élèves
131 collaborateurs

62 classes
3 sites

Cycle 2

7P et 8P

15 classes

Cycle 2

5P et 6P

17 classes

Cycle 1

3P et 4P

15 classes

Cycle 1

1P et 2P

15 classes



**E tablissement
P rimaire de
G land**

www.ep-gland.ch

Intervenant.e.s auprès des élèves

Titulaire-s de classe

3-8P Enseignant.e.s
d'activités créatrices

Enseignant.e.s de
rythmique 1-2P et de
natation 3-8P

Enseignant.e.s de
co-enseignement et de
projets spécifiques

Enseignant.e.s de français
intensif (élèves allophones)

Enseignant.e.s
spécialisé.e.s et
assistant.e.s à l'intégration
(mesures ordinaires et
renforcées)



Personnes ressources

Médiation

- M. Kryvian 7-8P



Prévention de la santé et promotion en milieu scolaire

- Mme Sulliger



Infirmière scolaire

- Mme Demasdelage 7-8P



Equipe pluridisciplinaire

- Direction
- Infirmière
- Médecin
- PPLS
- Conseillère E-F
- Educateur social
- Enseignant-e-s

PPLS psychologie,
psychomotricité,
logopédie en milieu
scolaire

- M. Jeanneret,
responsable du service

Educateur social

- M. Conti

Conseillère Ecole- Famille

- Mme Konrad

Médecins scolaires

- Dresse Djamen 1-6P
- Dr. Mally 7-8P

Concept 360: vue d'ensemble des prestations dans la scolarité obligatoire

<https://www.vd.ch/themes/formation/scolarite-obligatoire/concept-360/>



**E tablissement
P rimaire de
G land**

www.ep-gland.ch

Prestations supplémentaires

- Les animations à la bibliothèque
- Sport scolaire facultatif
- Camps sportifs
- Sorties pédagogiques - course d'école
- Conseils des délégué.e.s

Gratuité de l'école

Fournitures scolaires → Canton

Sorties, camps, courses d'école → Commune



E tablissement
P rimaire de
G land

www.ep-gland.ch

Cadre général de l'évaluation



3 types d'évaluations:

Évaluation formative = observation en situation d'apprentissage

Travail assimilé = 1 note, moyenne de travaux simples (évaluation des savoirs)

Travail significatif = 1 note, mobilisation des ressources et des connaissances lors de situations plus complexes (évaluations des compétences).

Les objectifs évalués sont tirés du Plan d'Etudes Romand (www.perrmer.ch). Les objectifs, les dates et types de travaux doivent être communiqués aux élèves.



Disciplines enseignées 7P-8P

32 périodes d'enseignement hebdomadaires



Disciplines	Périodes enseignées	Nombre de notes à l'année
Français	7 périodes hebdomadaires	7 à 11 tests significatifs
Mathématique	5 périodes hebdomadaires	7 à 11 tests significatifs
Allemand	3 périodes hebdomadaires	5 à 9 tests significatifs
Education physique	3 périodes hebdomadaires	Dossier d'évaluation
Anglais	2 périodes hebdomadaires	3 à 6 tests significatifs
Histoire	2 périodes hebdomadaires	3 à 6 tests significatifs
Géographie	2 périodes hebdomadaires	3 à 6 tests significatifs
Science	2 périodes hebdomadaires	3 à 6 tests significatifs
Arts visuels	2 périodes hebdomadaires	3 à 6 tests significatifs
Musique	2 périodes hebdomadaires	3 à 6 tests significatifs
ACT / ACM	2 périodes hebdomadaires	3 à 6 tests significatifs

Evaluations



Evaluation

- Notes de 1 à 6 avec demi-point
- Seuil de suffisance = **4**
- Moyenne en fin de semestre et en fin d'année

ECR 8P

- 3 épreuves (**français, maths et allemand**) qui comptent pour **30%** dans la moyenne annuelle.

Communication des résultats

- Point de situation au terme de chaque semestre
- Bulletin annuel (livret scolaire) en fin d'année



Promotion de 8P en 9S

cadre
général
de
l'évaluation

Projet de loi et d'ordonnance relatives à l'évaluation des élèves
en 8^e et en 9^e classes primaires
du 10 mars 2011

Fin de 8^e : promotion

Gr. principal 40 pts et plus

Gr. restreint 12 pts et plus

Cas limites Max. 1 pt d'insuffisance par groupe

ou

Élève en échec ayant déjà redoublé l'année en cours

ou

Élève en échec ayant déjà redoublé 2 fois au cours de sa scolarité

Pour le français, les mathématiques et l'allemand, la moyenne annuelle finale arrondie au demi-point prend en compte la moyenne annuelle décimale à hauteur de 70 % et la note obtenue à l'ECR à hauteur de 30 %.

L'éducation physique fait l'objet d'une évaluation sur dossier.

Le groupe principal comprend l'ensemble des 10 disciplines avec notes.
Le groupe restreint comprend les disciplines FRA, MAT, ALL



E tablissement
P rimaire de
G land

www.ep-gland.ch

Orientation de 8P en 9S

Fin de 8^e : orientation en VP

Gr. principal 46,5 pts et plus

Gr. restreint 15 pts et plus

Fin de 8^e : accès aux niveaux en VG

Niveau 1 moyenne annuelle finale de la discipline de
4 ou moins

Niveau 2 moyenne annuelle finale de la discipline de
4,5 et plus



Procédure d'orientation

août

Rentrée scolaire en 8^e

septembre - octobre

Séance d'information aux parents organisée par l'établissement

janvier

Point de situation du 1^{er} semestre
Analyse commune (école-parents) de la situation de l'élève

avril - mai

Épreuves cantonales de référence en français, en mathématiques
et en allemand

juin - juillet

Bulletin annuel
Décision de promotion et d'orientation dans les voies et, en VG, dans les
niveaux, par le conseil de direction en fonction des résultats de l'élève

A >

B >

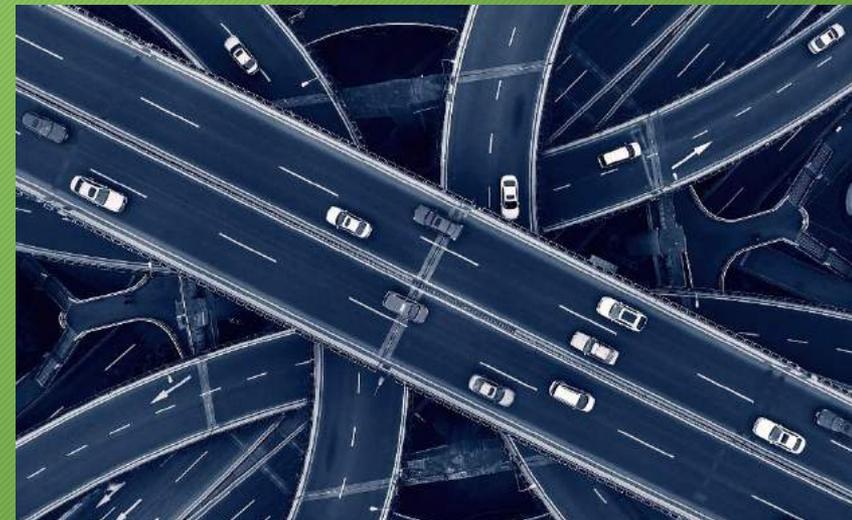
C >

9^e année - degré secondaire I

voie générale

français	niveau 1
	niveau 2
mathématiques	niveau 1
	niveau 2
allemand	niveau 1
	niveau 2

voie prégymnasiale



E tablissement
P rimaire de
G land

www.ep-gland.ch

Contacts Ecole-famille

Le/la titulaire de classe est votre contact privilégié

Contacts:

L'agenda scolaire est l'outil de communication officiel

Observations et évaluations de la semaine, signature des parents à chaque fin de semaine, échanges d'infos entre famille et école, demande d'entretien, ...

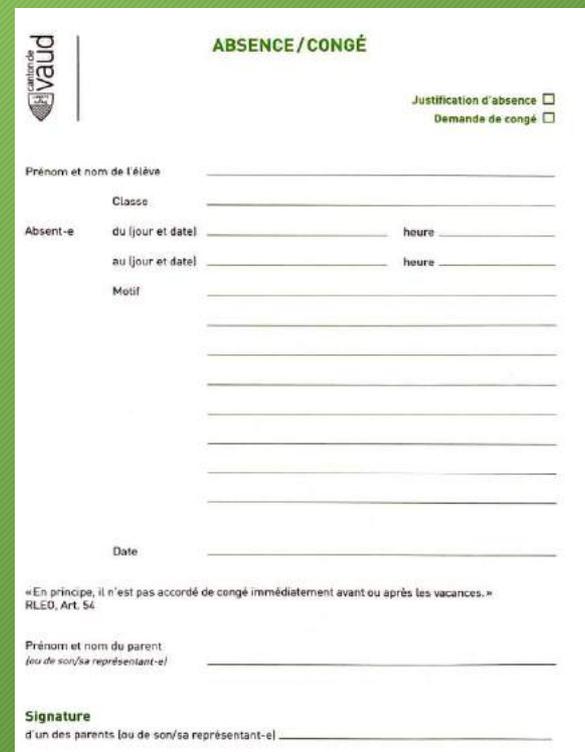
En cas d'absence

Informez le secrétariat de l'école

Téléphone: 022 557 57 27 – E-mail: ep.gland@vd.ch

Demande de congé

Remplir une demande à la fin de l'agenda. Cette demande doit être transmise au titulaire au moins 15 jours avant le congé souhaité.



ABSENCE / CONGÉ

Justification d'absence
Demande de congé

Prénom et nom de l'élève _____

Classe _____

Absent-e du (jour et date) _____ heure _____
au (jour et date) _____ heure _____

Motif _____

Date _____

«En principe, il n'est pas accordé de congé immédiatement avant ou après les vacances.»
RLEO, Art. 54.

Prénom et nom du parent
(ou de son/sa représentant-e) _____

Signature
d'un des parents (ou de son/sa représentant-e) _____



E tablissement
P rimaire de
G land

www.ep-gland.ch

Ecrans à l'école - cadre

CADRE SCOLAIRE



Les dispositifs numériques personnels des élèves, tels que les **téléphones portables**, écrans et autres objets connectés, sont **interdits dans le périmètre de l'école** durant le temps scolaire.

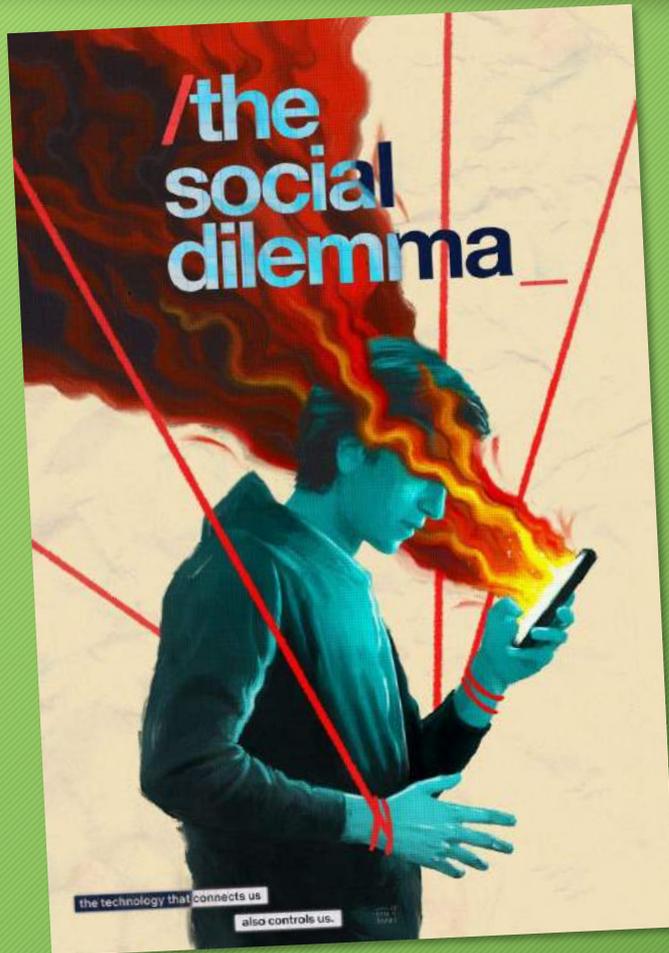
Leur utilisation est néanmoins prévue lors d'activités pédagogiques encadrées par l'enseignant-e.



Ecrans à l'école - cadre



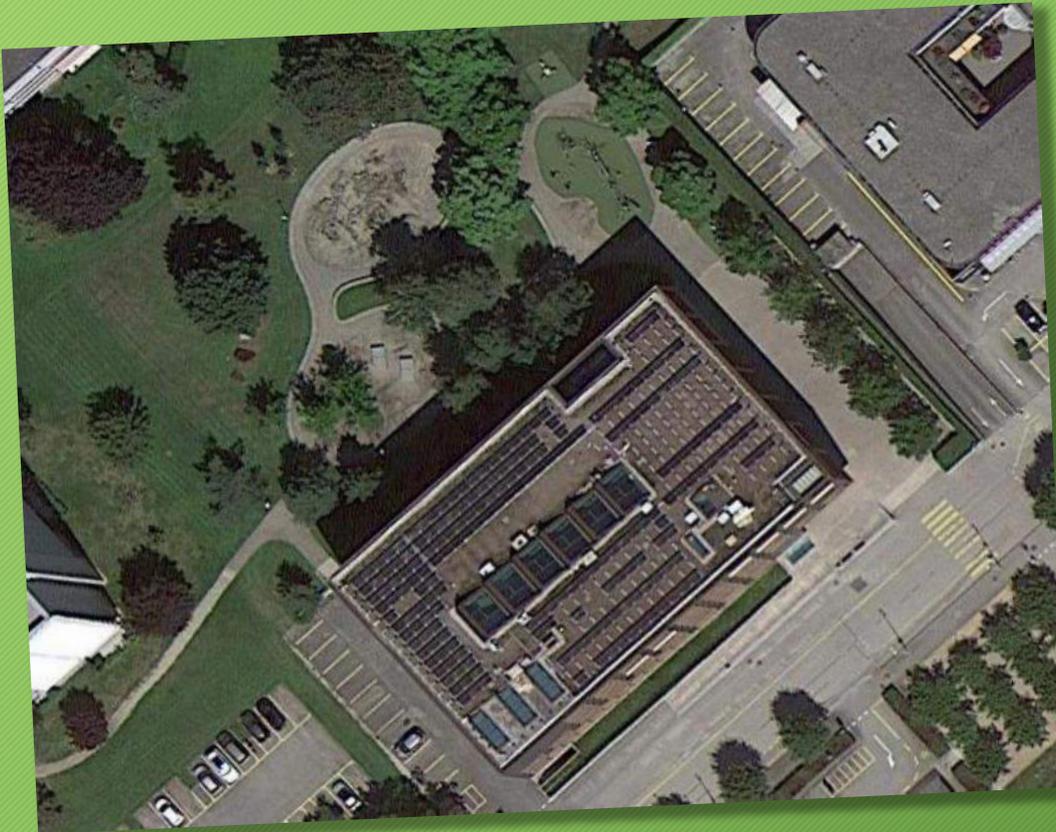
Ecrans à l'école - cadre



E tablissement
P rimaire de
G land

www.ep-gland.ch

Ecrans à la maison - conseils



Ecrans à la maison - conseils

CADRE FAMILIAL



Hors temps scolaire, discutez en famille pour **fixer un cadre** d'utilisation des écrans en vue d'une utilisation raisonnable. Rediscutez-en régulièrement.

Lors de vos discussions, incluez les éléments sur le temps, les coûts, les lieux et le type d'utilisation des écrans.

Si les règles fixées pour les enfants ne s'appliquent pas aux adultes, les adultes veillent à leur rôle d'exemple.

En cas de non-respect du cadre, des sanctions peuvent être prévues. **Évitez cependant de tout interdire**, car interdire d'utiliser un téléphone portable ou internet, c'est priver l'enfant d'un apprentissage et d'une appartenance sociale essentiels.



Respecter les limites d'âges des contenus permet de protéger l'enfant. En l'absence de limite claire, faire le choix ensemble peut être une bonne solution.

L'âge légal pour l'usage des **réseaux sociaux** et les **messageries** est de 13 ans. Entre 13 et 16 ans, l'adulte peut accompagner le jeune.



De 4 à 9 ans, toute activité sur un écran est accompagnée par un adulte.

De 9 à 13 ans, toute activité sur un écran se fait avec un adulte à proximité.

Dès 13 ans, l'enfant apprend à être autonome dans ses activités sur écran.

Échangez ensemble sur ce que l'enfant voit et fait sur les écrans. L'adulte et l'enfant en profitent!



Limitez le temps de loisirs passé devant les écrans et adaptez-le à l'âge de l'enfant. Plus de 2 heures d'écrans par jour est considéré comme excessif.

Fixez des **heures de déconnexion**, le soir et le matin.

Définissez des **lieux sans écran**, par exemple la table à manger et la chambre à coucher.



Projet au cycle 2 **Module**



Description

l'École à Ciel Ouvert (ECO) est un module de l'EP Gland visant à mener des activités scolaires en petit groupe à l'extérieur (jardin, forêt, rivière,...) tout au long de l'année scolaire et par tous les temps. Il est animé par deux enseignants.

Pour qui ?

ECO est destiné à des élèves de 3P à 8P ayant des capacités scolaires mais peinant à les mettre en œuvre au sein de leur classe pour des questions de comportement, de motivation, de sens.

Modalité de la prise en charge

Une matinée par semaine pour une durée de 6 semaines.

Groupe de 5-6 élèves au maximum.

Le/la titulaire de classe s'engage à soutenir l'élève et à ne pas l'évaluer sur ce qui a été manqué en classe.



Groupe Anti-Intimidation (GAIN)

ep-gland.ch > vie-scolaire > vie-etablissement > intimidation

La Méthode de Préoccupation Partagée (MPP) utilise une approche humaniste qui veut encourager les élèves intimidateurs.trices à développer de l'empathie envers leurs victimes et qui les incite à développer des habiletés de résolution de conflits.

Même si la méthode propose une approche non blâmante, elle ne signifie pas qu'on excuse ou qu'on ferme les yeux sur l'intimidation. C'est une approche très directe qui favorise des solutions responsables.

- **Les mesures punitives empirent la situation**
- **L'intimidation est souvent une affaire de groupe**
- **Il n'est pas nécessaire d'avoir beaucoup d'éléments de preuve pour intervenir**



Quelques dates

- Du 4 au 8 septembre 2023 : **camps d'été 7P**
- 6 novembre 2023, 17h.-19h. : « **Portes ouvertes** » aux Tuillières
- 9 novembre 2023 : Journée « **Osez tous les métiers** » **7-8P**
- Du 26 février au 1^{er} mars et du 11 au 15 mars 2024 : **camps de ski 8P**
- Lundi 18 mars 2024, 19h. : **Soirée d'information** pour les **futur.e.s 9^e**
- 24, 25 et 26 avril 2024 : **Epreuves cantonales 8P**



Merci de votre attention !



Belle année scolaire
à tou.te.s !

Réunion de parents des Classes 7P-8P

20h30 en classe

7PT1 – Mme Lerch – T 106
7PT2 – Mme Revés-Orzan – T 107
7PT3 – Mme Cadir – T 304
7PT4 – Mme Rexha – T 212
7PT5 – Mme Chételat – T 302
7PT6 – Mme Fontana – T 211
7PT7 – Mme Heiniger – T 207

8PT1 – Mme Crisinel – T 203
8PT2 – Mme Gonzalez – T 103
8PT3 – Mme Capon – T 104
8PT4 – Mme Huwiler – T 204
8PT5 – Mme Gelmi – T 205
8PT6 – M. Kryvian – T 105
8PT7 – M. Bujard – T 202
8PT8 – Mme Gaillard – T 206

